



Communiqué de presse du 13 octobre :

« Ni Pauvre, Ni Soumis » refuse la misère !

Ni Pauvre Ni Soumis Midi Pyrénées appelle à venir participer à la **Journée Mondiale du Refus de la Misère** organisée par le collectif inter-associatif qui lutte au côté des victimes de la précarité et de l'exclusion pour une journée de solidarité et d'échanges.

Le samedi 17 octobre 2009, place du Capitole, de 11h à 18h.

Il n'est plus admissible dans une société dite « moderne » que des personnes continuent à connaître la précarité, l'exclusion, la pauvreté et la misère, que ce soit ici ou ailleurs.

La pauvreté est une question de droits : on ne peut séparer l'approche de la pauvreté de l'accès aux droits et de leur effectivité.

Le collectif NPNS se sent particulièrement concerné car des centaines de milliers de personnes en situation de handicap ou atteintes de maladie invalidante vivent sous le seuil de pauvreté.

En effet, pour ces personnes, une augmentation ridicule de l'AAH (et non de l'ensemble des ressources concernant les personnes en situation de handicap ou de maladies invalidantes), toujours pas d'accès à la CMU, mais les franchises et participations forfaitaires à payer, la hausse du forfait hospitalier, la hausse des mutuelles, le déremboursements de nouveaux médicaments, les attaques contre les victimes d'accident du travail, une compensation des frais liés au handicap insuffisante (aides techniques hors de prix, aides à domicile limitées, ...) Et des CCAS qui notent depuis peu une augmentation du nombre de demandes d'aides de 20%... Et les dépenses générales, qui elles, augmentent plus vite que le reste.

La crise économique, puis sociale, ne doit pas être le prétexte d'une crise de la solidarité alors que la situation de ces centaines de milliers de personnes s'aggrave. Et la colère monte ...

Le collectif « Ni pauvre, ni soumis » réclame encore et toujours un « Grenelle de la solidarité » afin de prendre en compte la création d'un revenu d'existence décent pour les personnes qui ne peuvent pas ou plus travailler en raison de leur situation de handicap ou leur maladie invalidante. Un revenu à hauteur du SMIC brut, soumis à cotisations, et cumulable avec celui du conjoint.

Retrouvez NPNS place du Capitole à partir de 14h.

Contact :

Ni Pauvre Ni Soumis midi pyrénées – Odile MAURIN 06 68 96 93 56 (11h- 21h)

Mail : nipauvrenisoumis.mp@free.fr - Site : <http://nipauvrenisoumis.mp.free.fr>

Site National : www.nipauvrenisoumis.org